

# Harangue de Pons de Gentil.

Analyse du contenu de l'ouvrage.

**00:**

## Couverture:

Harangue du 21/9/1581 de noble Pons de Gentil, à Monseigneur le Duc de Mayenne, au nom des consuls, manants et habitants de Tallard, en présence “ *de grand nombre de gentils homme tant du party Catholique que de la religion pretendue reformee* “ dont Lesdiguières et autres chefs protestants.

**01**

“ *les pources Consuls, mananz et habitans .... supplient humblement votre excellence, les vouloir excuser si plus tôt ils ne vous ont rendu le devoir qu'ilz vous doyvent* “ mais ils étaient entourés de “ *ceux du party contraire* “.

Nous vous reconnaissons:

en premier lieu “ *comme celui qui represente en cette armée la sacrée personne du Roy très chrétien* “.

**02**

en second lieu “ *par vos vertus insignez* “: force, vaillance, prouesse, bonté, bénignité et clémence, prudence, dextérité, bon conseil, “ *on vous peut dire premier père de la patrie* “.

en troisième lieu on vous reconnaît “ *comme prince généreux, magnanime et excellent, descendu de ce grand Roy et Empereur Charlemagne.* “ Mayenne est fils de François de Guise.

**03**

en quatrième lieu “ *vous portez amitié et bonne volonté, à Monseigneur le comte de Clairmont, nostre naturel seigneur* “. Malheureusement, il est jeune, et loin!

“ *Nous offrons aussy nos personnes et ce peu de biens qui nous sont restez pour les employer au service du roy, et vostre, ce que nous ferons hardiment et du meilleur de nos coeurs, jusques a la dernière goutte de notre sang et dernier soupir de nos vies* “.

récapitulatif des guerres de religion qui commencent pour eux début mai 1562, les villes proches sont presque toutes occupées ( liste des villes )

**04**

le siège de Tallard dure 36 jours. Malgré les promesses “ *de ne faire aucun deplaisir aux assiegez* “, la ville “ *fut pillée et saccagée, les pources manans et habitans battus et mal traictez et plusieurs notables menez prisonniers a Sisteron* “. Ils doivent emprunter pour payer la rançon des prisonniers, et ils paient encore les intérêts. Les protestants laissent une garnison dans la ville et dans le château.

le 13/7/1562, sous la direction de Pons de Gentil, ils reprennent la ville, le château, avec l'aide d'autres capitaines catholiques. A “ *leurs propres coust et despens* “ ils font plusieurs compagnies et reprennent toutes les villes protestantes et les montagnes jusqu'à Grenoble, “ *sans en avoir eu aucune récompense* “.

Arrive “ *le premier Edict de pacification* “. ( 1 ) Il remet “ *un chacun en ses biens et dignités* “. *Le concierge et le rentier du château, estans de ladite Religion pretendue reformée r'entrarent dans ledit Chasteau, et à la seconde esmeute desdits troubles, remirent ledit Chasteau au pouvoir desdits de la pretendue religion* “.

**05**

arrive le second édit de paix, dit la “ *petite paix* “ ( 2 ), les protestants gardent le château, demandent aux catholiques de se retirer dans leur maison et qu'ils garderaient la ville. Mais le 23/8/1568, ils font entrer dans le château 7 à 800 protestants et le 24, jour de la St Barthélemy, “ *environ une heure devant la diane, sortirent dudit chasteau ( qui domine la ville ) sur icelle donnarent l'alarme de tous costez, estans en arme criant, tue tue* “. Les catholiques se défendent le “ *mieux que nous fust possible* “, se réfugient dans une petite maison de “ *M Arnoulx de Gentil nostre curé* “ et finalement capitulent sous la promesse, rendant les armes, que leurs “ *vies et bagues seroient sauves* “. Mais, les protestants “ *tuarent, occirent et cruellement massacrent de soixante à soixante dix hommes, des plus notables dudit Tallard, notamment tous ceux qu'ils trouverent de la famille des Gentils, trois frères, six cousins et autres parents et alliés en nombre de dix huit* “. Les protestants se saisissent de l'ancêtre Gentil “ *un bon vieillard, vieux ( 87 ans ) et ancien gentilhomme* “. On lui fait reconnaître les “ *occis* “ et on lui demande de se convertir.

## 06

devant son refus, ils le poignardent.

peu de jours après ils “ *abandonnèrent le pays et s’en allèrent en Guyenne* “. depuis “ *nous nous sommes gardez et conservez dans l’obéissance du Roy* “.

Lorsque Gap fut prise début janvier 1577, certains habitants de Tallard, “ *gagnés* “ par les protestants, voulaient se rendre à Lesdiguières. Les “ *gens de bien* “ pour “ *éviter la furie* “ de ceux qui voulaient se rendre, tiennent “ *un conseil général* “ qui décide de “ *capituler* “ ( ici “ *entrer en arrangement* “ Littré ) avec Lesdiguières, pour qu’il leur donne “ *un gouverneur qui fut doux et amiable* “. Finalement, les catholiques font entrer le seigneur d’Auriac ( 3 ) dans la ville comme gouverneur. Lesdiguières vient devant Tallard “ *mais trouve visage de bois, sçavoir les portes fermées et les hommes préparés à se défendre* “.

## 07

Cinq assauts sont repoussés, plusieurs habitants tués, trois récoltes perdues, mais la ville n’est pas prise.

Les Huguenots alors les assiègent “ *nous cuydant emporter par la famine* “. Les habitants regroupent alors “ *en un magasin tous les vivres* “ et d’Auriac fait distribuer “ *lesdites denrées frugalement* “. “ *Lesdits de la prétendue religion* “ doivent lever le siège, grâce bien sur à toutes les qualités du gouverneur. Mais “ *c’est Dieu qui nous a défendu* “.

Pons, ensuite, détaille tous les dégâts faits aux cultures: “ *nos bleds ayant esté bruslez, nos vignes et arbres coupez ou arrachez .... nous n’avons pas peu cultiver n’y labourer nos terres* “. Ils ne pouvaient pas sortir de crainte d’être tués, ils n’avaient pas non plus de quoi semer les terres.

## 08

Il demande alors de l’aide à Mayenne “ *ayant esgard que la résistance et défense que nous avons faicte a grandement servy pour le service du roy* “. Il demande aussi que soit pourvu à la garde, assurance et moyens de vivre de Tallard, d’autant qu’elle n’est qu’à quelques lieues de deux villes protestantes: Serres en Dauphiné et Seine en Provence et lui donne les clés de la ville.

\*\*\*\*\*

## 09

responce faite par Monseigneur le Duc

“ *Le Roy et nous sommes ... marris et desplaisans* “ de “ *vos misères, pauvreté et calamitez, ... ç’a esté l’iniure du temps il faut prendre patience ... faites bien de remettre tout à Dieu et au roy qui vous récompenseront* “. Lui même fera tout son possible. Il rend les clés qui sont en bonnes mains!

Poème de la ville de Tallard à Mayenne.

## 10

Note.

Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, souvent appelé Duc du Mayne fut envoyé en Dauphiné par Henri III, en 1580, pour réduire le parti protestant et faire appliquer les édits de pacification. Le but de sa mission est exposé dans une déclaration du roi, affichée dans les églises.

“ le lecteur préférera ... cette pièce officielle à un exposé de notre façon “.

## 11

### DECLARATION

de l’intention du Roy sur l’acheminemnt de Monsieur le Duc du Mayne au pays de Dauphiné

Après des remarques sur les craintes que pourraient avoir les protestants devant l’arrivée de Du Mayne avec une très forte armée, concernant l’observation de l’édit de pacification, il rappelle les clauses de cet edit de Bergerac en 1577. Les députés des protestants de toutes les provinces y furent convoqués en la présence du roi de Navarre. Entre autres y assistèrent les protestants du Dauphiné avec procurations et pouvoirs valables. Ils signent les édits, promettent de les appliquer, mais ne tiennent pas leur promesse. L’année suivante, ils envoient

Calignon qui “ *de rechef* “ entre les mains de la reine, “ *nostre très honorée Dame et mère* “ et de Henri III promet en leur nom d’appliquer les édits. Mais ils continuent de “ fomentent ouvertement les émotions populaires .... et donnent main forte aux remuements faicts au Marquisat de Saluces et autres provinces voisines “.

## 12

La Reine prend “ *la peine de passer lors audit pays* “, pour les informer que le roi ne pensait “ *qu’à les redresser au chemin de leur devoir ... par douceur et voie amiable.* ” alors qu’ils avaient continué leurs exactions contre les catholiques.

Mais les troubles ont recommencé l’année dernière ( 1779 ) dans le Royaume. Henri III, au lieu de punir ses sujets, donne pouvoir à son frère le duc d’Anjou de traiter avec le roi de Navarre et par la conférence de Flex les édits sont confirmés. Toutes les autres provinces obéissent sauf Lesdiguières et les protestants du Dauphiné. Ils font même construire une citadelle près de Gap après avoir ruiné les maisons des catholiques de cette ville et abattu les murailles. Les édits de pacification leur ont donné les villes de Serre et Nyons, ils veulent Gap et Livron. Mais ce sont deux villes trop importantes par leur position stratégique, pour que le roi les leur abandonne: l’une tient le passage des montagnes, l’autre celle du Valentinois et le commerce sur le Rhône. Comme ils continuent de fortifier Gap et Livron “ *aux despens et corvées de notre pauve peuple* “, qu’ils ne veulent toujours pas “ *recevoir et faire publier nostre dit Edict de pacification* “,

## 13

le roi leur envoie le Duc de Mayne, qui avant d’employer ses forces devra demander à Lesdiguières et ses adhérens de remettre les villes de Gap et Livron en l’état ordonné par l’Edit de pacification, c’est à dire de raser les citadelles et fortifications qu’ils y ont bastis pour tenir en subjection les catholiques. Tout le monde pourra alors jouir paisiblement du bénéfice de l’édit de pacification.

“ *Vous enjoignons et à tous nos autres officiers d’y tenir la main soigneusement.* “

A St Maur des Fossees le 28 juin 1580.

1 Paix d’Amboise du 19/3/1563 qui accorde quelques concessions aux protestants.

2 Edit de paix publié par ordre de Charles IX le 23/3/1568, la paix de Lonjumeau rétablit le traité d’Amboise.

3 Il y a trois seigneurs d’Auriac: Charles, Alexandre, Etienne qui sont de la famille de Bonne, cousins de Lesdiguières. Il semble que ce soit Etienne.

Etienne de Bonne, seigneur d’Auriac, La Rochette, la Bâtie, Vicomte de Tallard, fut le chef militaire de la Ligue dans les Alpes